

**Maître Vanessa GRYNWAJC**, membre de l'AARPI DGS - GRYNWAJC - STIBBE,  
Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 40 rue de Monceau à PARIS 8<sup>ème</sup>

---

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES Le JEUDI 07 SEPTEMBRE 2023 à 14 Heures**

---

Au Tribunal Judiciaire de PARIS, Parvis du Tribunal de PARIS, à PARIS 17<sup>ème</sup>, salle des dites audiences,  
**EN UN LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés :

Dans un immeuble sis **à PARIS 12<sup>ème</sup>**

222 avenue Daumesnil et 2 rue Sidi Brahim. Cadastré section 1202 BY numéro 105, Lieu-dit « 221 avenue Daumesnil »,  
pour une contenance de 00 ha 01 a 73 ca.

Et plus précisément **221 avenue Daumesnil.**

**UN APPARTEMENT** comprenant selon  
Lot N° 8 : Au troisième étage, porte gauche, procès-verbal descriptif dressé le 26 janvier 2023 par Maître Aymeric MAZARI, Commissaire de Justice associé à PARIS 8<sup>ème</sup> : une circulation formant entrée, un séjour, deux chambres (dont une d'enfant), une cuisine, une salle de bain, un w.-c., un débarras. **SUPERFICIE** (Loi Carrez) : **50,48 m<sup>2</sup>** - Et les 622/10.000<sup>èmes</sup> des P.C.G. de l'immeuble. Les lieux seraient loués.

LOT N° 15 : Au sous-sol, **UNE CAVE** portant le numéro 1. Et le 1/10.000<sup>èmes</sup> des P.C.G. de l'immeuble.

LOT N° 18 : Au sous-sol, **UNE CAVE** portant le numéro 4. Ce lot communique avec le lot numéro 19  
(ne faisant pas partie de la vente). Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> des P.C.G. de l'immeuble.

LOT N° 24 : Au sous-sol, **UNE CAVE** portant le numéro 11. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> des P.C.G. de l'immeuble.

Cette vente a lieu **aux requête, poursuites et diligences du Responsable du PÔLE DE RECouvreMENT SPECIALISE DU VAL D'OISE**,  
représentant l'Etat, domicilié en ses bureaux 2 avenue Bernard Hirsch, 95093 CERGY PONTOISE cedex.

Ayant pour Avocat Maître Vanessa GRYNWAJC, membre de l'AARPI DGS - GRYNWAJC - STIBBE, Avocat au Barreau de PARIS.

---

**MISE A PRIX : 200.000 Euros** (Deux cent mille euros)

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente).

---

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats postulant près le Tribunal Judiciaire de PARIS.

Fait et rédigé à PARIS, le 10 juillet 2023. Signé : Maître Vanessa GRYNWAJC.

---

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- au Greffe du Juge de l'Exécution « Ventes Immobilières » du Tribunal Judiciaire de PARIS, où il a été déposé  
sous la Référence Greffe 23/00043,

- à **Maître Vanessa GRYNWAJC**, membre de l'AARPI DGS - GRYNWAJC - STIBBE, Avocat au Barreau de  
PARIS, demeurant 40 rue de Monceau à PARIS 8<sup>ème</sup>, **Tél. : 01 45 63 55 55 - [www.dgs-avocats.com](http://www.dgs-avocats.com) -**

**E-mail : [v.grynwajc@dgs-avocats.com](mailto:v.grynwajc@dgs-avocats.com)**

**Sur les lieux pour visite le MARDI 05 SEPTEMBRE 2023 de 14 Heures à 15 Heures.**

---